OFPPT

ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL
DIRECTION REGIONALE TANGER/TETOUAN/AL HOCEIMA
COMPLEXE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE LARACHE-KSER-EL KEBIR

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° : 06/2026/CFPLKEK

Le complexe de la formation professionnelle LARACHE-KSER EL KEBIR procède à l'achat sur bon de commande de la matière d'œuvre destinée à la formation Professionnelle objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 des décrets n°2-22-431 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics :

Objet De La prestation : Acquisition des produits alimentaires Pour Les filières du RESTAURATION en faveur d'ISTA KSER EL KEBIR

Consistance de la prestation :

ITEM	Désignation	Qtité	Unité	Prix U HT	Prix T HT
1	AIL	4	KG		
2	AMANDES	2	KG		
3	AVOCAT	8	KG		
4	BASILIC	10	BOTTE		
5	BEURRE	10	KG		
6	CANNELLE EN POUDRE	1	KG		
7	CAPRES BOITE 4/4	2	UNITE		
8	CAROTTE	30	KG		
9	CELERI	20	KG		
10	CREVETTES ENTIERES GRANDE TAILLE	20	KG		
11	CERFEUIL	30	BOTTE		
12	CHAMPIGNON (BOITE4/4)	15	UNITE		
13	CHAPELURE	15	KG		
14	CHOU VERT	3	KG		
15	CHOUX FLEURS	20	KG		
16	CITRON FRAIS	30	KG		
17	CLOU DE GIROFLE	1	KG		
18	CONCOMBRE	30	KG		
19	CONTRE FILET	10	KG		
20	CREME FRAICHE	20	LITRE		
21	ECHALOTTE	10	KG		
22	ENTRECOTE DE BŒUF	10	KG		
23	EPAULE D'AGNEAU (1.2 KG)	15	UNITE		
24	EPINARD	10	KG		
25	ESTRAGON	30	BOTTE		
26	FARINE PATISSIERE	30	KG		
27	FAUX FILET	10	KG		
28	FENOUIL	3	KG		
29	FILET D'ANCHOIS (125G)	15	UNITE		
30	FOIE DE VEAU	5	KG		

Scanné avec CamScanner

ITEM	Désignation	Qtité	Unité	Prix U HT	Prix T HT
31	FROMAGE GRUYERE	10	KG		
32	GIGOT D'AGNEAU	10	KG		
33	GRAINS DE SESAME	2	KG		
34	HARICOTS VERTS	5	KG		
35	HUILE DE TABLE VEGETALE	30	LITRE		
36	HUILE D'OLIVE	5	LITRE		
37	KETCHUP (FLACON 300GR)	10	UNITE		
38	LAIT STERILISE UHT	30	LITRE		
39	LAITUE	40	UNITE		
40	LAURIER	2	KG		
41	LENTILLES	8	KG		
42	MERLAN PIECE DE 200G A 250G	20	KG		
43	MIEL NATUREL	6	KG		
44	MOUTARDE (FL 200G)	8	UNITE		
45	NAVET BLANC	10	KG		
46	NOIX DE MUSCADE	20	UNITE		
47	NOIX DE VEAU	10	KG		
48	ŒUFS	500	UNITE		
49	OIGNON	50	KG		
50	OIGNON MARINE PETITE (BOITE 250G)	30	UNITE		
51	OLIVES NOIRES BOITE 4/4	10	UNITE		
52	OLIVES VERTES (BOITTE 4*4)	5	UNITE		
53	PETITS POIS	5	KG		
54	POIREAUX	30	KG		
55	POIS CASSES	5	KG		
56	POIVERON ROUGE	10	KG		
57	POIVRE NOIR EN GRAIN	1	KG		
58	POIVRE NOIR MOULU	1	KG		
59	POIVRONS VERTS	5	KG		
60	POMME DE TERRE	80	KG		
61	POULET (1.2 KG)	30	UNITE		
62	PRUNEAUX SEC	5	KG		
63	RIZ LONG	10	KG		
64	SAUCE ANGLAISE (FLACON1/2 L)	8	FLACON		
65	SAUCE TABASCO FLACON15CL	10	UNITE		
66	SEL DE CUISINE	10	KG		
67	SEL FIN	3	KG		
68	SEMOULE DE BLE	5	KG		
69	SOLE ENTIER PIECE DE 250G	20	KG		
70	SUCRE SEMOULE	8	KG		
71	SUPREME DE DINDE	5	KG		
72	TAGLIATELLE SACHET 500GR	10	UNITE		

Scanné avec CamScanner

ITEM	Désignation	Qtité	Unité	Prix U HT	Prix T HT
73	THYM	5	KG		
74	TOMATE	60	KG		
75	TOMATES CONCENTRES BOITE 125 G	30	UNITE		
76	VINAIGRE BLANC FLACON 500CL	20	UNITE		
77	THE VERT	5	KG		
78	SUCRE EN MORCEAU POUR CAFE	5	KG		
79	SUCRE GRAND MORCEAUX	5	KG		
80	CAFE MOULU	3	KG		
81	MANGUE	4	KG		
82	POMMES FRUIT	5	KG		
83	ORANGES	15	KG		
84	KIWI	4	KG		
85	FRAISE	5	KG		
86	LAIT CONCENTRE	6	BOITE		
87	CERISES CONFIT (BOITE 125G)	3	UNITE		
88	JUS D'ORANGE	20	LITRE		
89	JUS DE PECHE	10	LITRE		
90	EAU MINERAL	20	LITRE		
91	EAU GAZEUSE	20	LITRE		
92	CONFITURE D'ABRICOT (BOITE 4/4)	4	UNITE		
93	CORNICHONS (BOITE 4/4)	2	UNITE		
94	CURCUMA MOULU	1	KG		
95	GINGEMBRE MOULU	1	KG		
96	PAPRIKA	1	KG		
97	CUMIN MOULU	1	KG		
Montant TOTAL HT					
Montant TVA (Taux.... %)					
Montant TOTAL TTC					

Arrêté Le présent devis à la somme de : .....TTC

Cachet et Signature du Fournisseur

Lieux d'exécution : CFP LARACHE-KSER EL KEBIR.

Délais d'exécution : le délai de livraison des prestations relatives au Bon de Commande est fixé à 5 jours, court à compter de la date de remise du BC. En cas de non-respect de ce délai, le BC sera annulé le lendemain de l'expiration du délai de livraison.

Scanné avec CamScanner

NB : Les quantités seront commandées au fur et à mesure, en fonction des besoins exprimés par l'établissement.

L'entreprise est tenue de fournir une caution de 3 % du montant du devis confirmé, dans un délai de 48 heures à compter de la date de confirmation dudit devis, et ce, avant l'attribution du bon de commande par le maître d'ouvrage.

Date et heurs limite de réception des devis des concurrents : *le 19/11/2026 à 13H00*

Tout devis doit mentionner les renseignements suivants :

- La dénomination et l'adresse
- N° D'inscription à la taxe professionnelle,
- Relever d'identité bancaire
- N° de l'affiliation à la CNSS
- N° de l'ICE

Le devis, dument signé par les concurrents sont : déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .

DIRECTEUR COMPLEXE

Directeur du Complexe
de Formation Professionnelle
Larache - Ksar El Kebir
M. Yassine TBER

Scanné avec CamScanner